

Lorsque ces Membres sortirent à trois heures après-midi de la Grand'Chambre, ils trouverent du monde sur leur passage dans les Salles qui leur prodigua des applaudissemens. Dans la nuit suivante ils reçurent des Lettres de cachet comme les autres, & ils parterent le 22. au matin pour se rendre à leur destination. Le premier Président & quelques autres sont exilés à leurs Terres; le Président de Saintfargeau l'est à *Feuilletin* dans la Marche, le Président Lamignon l'est dans un Village près de *Lyon*, Mr. Michau de Montblin l'est à l'*Isle-Dieu*, met du *Poitou*. En un mot ils sont tous distribués séparément dans les Bourgs & Villages du ressort du Parlement détruit, quelques-uns ne sont qu'à une lieüe ou deux de *Paris*.

Enfin, le Roi supprimant & cassant son Patlement de *Paris* y a suppléé en attendant, comme il le paroît par des Lettres-Patentes du 23. Janvier, que voici.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous ceux qui ces présentes Lettres verront ; Salut. Persuadés qu'un des plus essentiels de nos devoirs est de faire rendre la justice à nos Sujets, Nous nous sommes proposé, par nôtre Edit du mois de Décembre dernier, d'en assurer invariablement l'administration, & de prévenir pour toujours ces interruptions & ces cessations arbitraires, qui portent de si funestes atteintes à la sûreté, à la fortune de nos Peuples, & à la tranquillité de notre Royaume. Nous devons Nous attendre que les Officiers de notre Parlement de Paris se soumettroient à une Loi qui les rappelloit aux fonctions de leur état, & au Ministère auquel ils étoient liés par les sermens,
par